

# Questionnaire de recueil de fiche de poste

Merci d'adresser cette fiche, une fois remplie, à l'adresse : [vp-stages@isp-paris.org](mailto:vp-stages@isp-paris.org)

## Renseignements administratifs

Structure d'accueil (établissement, laboratoire, etc.) :  
•Ministère de la santé, DGS

Unité d'accueil (département, équipe de recherche, etc.) :  
•Equipe Article 51 LFSS

Nom et prénom du/des responsable(s) de l'encadrement de l'interne :  
•NATALIA LEMAIRE

Numéro de téléphone du/des responsable(s) de l'encadrement de l'interne :  
01 44 38 37 42

Adresse courriel du/des responsable(s) de l'encadrement de l'interne :  
[natalia.lemaire@sg.social.gouv.fr](mailto:natalia.lemaire@sg.social.gouv.fr)

Adresse du lieu de stage :  
Ministère des solidarités et de la santé, 14 avenue Duquesne, 75007 Paris

## Projet(s) proposé(s) aux internes pour le prochain semestre

Catégorie de fiche de poste : Admin des services de santé/Politiques de santé

Description de l'activité de l'interne pour le prochain semestre :

**Le dispositif des expérimentations innovantes en santé s'inscrit dans le cadre d'une démarche de transformation de l'offre du système de santé et de son financement visant à améliorer la pertinence et la qualité de la prise en charge sanitaire, sociale ou médico-sociale et le bon usage des médicaments et des produits de santé. Des résultats sont attendus en termes d'amélioration du service rendu pour les usagers, d'organisation et de pratiques professionnelles et d'efficience pour les dépenses de santé.**

**Il doit permettre de faire émerger des projets innovants, ces propositions pouvant être à l'initiative des acteurs ou en réponse à des appels à projets régionaux ou nationaux. Le champ d'application des expérimentations est à géométrie variable et peut être local, régional, interrégional ou national. Tous les acteurs du système de santé peuvent soumettre un projet, sans aucune restriction.**

**Les projets sont reçus et étudiés au fil de l'eau, dans un esprit de dialogue continu et de démarche partenariale. Une dynamique nouvelle a été mise place en termes de méthode de travail collaborative entre l'administration et les acteurs de terrains. Cette démarche de co-construction nécessite un temps d'acculturation au changement, de posture et également un délai nécessairement un peu plus long pour finaliser les projets.**

**Dans ce cadre, le Ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) ont lancé conjointement trois appels à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'accélérer le lancement de projets d'expérimentation d'initiative nationale et d'en favoriser**

leur réussite par l'implication des acteurs de terrain dès la phase de conception. La démarche proposée repose ainsi sur une logique de volontariat et de co-construction avec les acteurs qui ont proposé les améliorations qui leur paraissaient correspondre au mieux aux enjeux de leurs pratiques.

La Rapporteur Générale et son équipe sont en charge du pilotage général du dispositif, de l'instruction des projets et assurent le secrétariat de ses deux instances de gouvernance : le comité technique et le conseil stratégique de l'innovation en santé.

L'interne participera à l'ensemble des missions de l'équipe « article 51 ». Au départ, il sera accompagné par chaque membre de l'équipe puis sera rapidement en autonomie. Il aura alors en charge l'instruction de projets d'expérimentation nationaux et régionaux.

Pour chaque projet, l'interne pourra être amené à :

- Préparer une fiche de synthèse pour présenter de façon synthétique le projet ;
- Identifier les points de vigilances du projet qu'il faudra instruire /expertiser ;
- Apporter son expertise médicale pour analyser la pertinence du projet ;
- Présenter oralement le projet aux DAC (directions d'administration centrale : DGS, DGOS, DGCS, DSS, DREES) et à la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) lors des réunions hebdomadaires ;
- Coordonner l'instruction par les DAC et la CNAM en leur fournissant les différentes pièces des projets ;
- Assurer les échanges avec les porteurs de projet tout au long de l'instruction ;
- Animer éventuellement les réunions entre les porteurs et les DAC et/ou la CNAM le cas échéant ;
- Participer aux sessions d'incubateur du projet si celui-ci est retenu par « l'accélérateur » mis en place par la CNAM (utilisation de la méthode Agile pour débloquer efficacement les points de blocage et aboutir au plus vite à un cahier des charges, ou travailler en aval sur la mise en œuvre concrète du projet) à raison d'une journée entière par semaine ;
- Présenter le projet lors des réunions du comité technique en vu d'un arbitrage, lorsque les délégués des administrations ne trouvent pas de consensus ;
- Effectuer des visites de terrain auprès des porteurs de projet, ou en ARS ;
- Accompagner la mise en œuvre des projets, et assurer un suivi des obstacles techniques ou logistiques rencontrés.

Durant son semestre, l'interne devra faire preuve d'une bonne capacité d'analyse critique et d'un bon contact relationnel, notamment vis à vis des porteurs de projet. Ses connaissances médicales, épidémiologiques, méthodologiques et bibliographiques devront l'aider à instruire les projets (notamment pour en identifier les points forts et les points faibles). De bonnes capacités rédactionnelles seront nécessaires pour présenter les projets et assurer les différents échanges avec les administrations et la CNAM, de même qu'un bon esprit de synthèse et une capacité à être rapidement autonome. L'implication de l'interne en direct sur les différents projets sera fonction de ses compétences, de son autonomie, et de son investissement personnel.

Compétences que l'interne développera au cours de ce stage :

- Connaissances approfondies sur le système économique de santé
- Connaissances approfondies sur les politiques de santé, l'administration centrale et territoriale

- Présentations à l'oral en équipe, organisation de réunions
  - Développement d'un esprit de synthèse dans l'instruction de dossiers
  - Développement d'un esprit critique sur l'impact de ces projets sur le système de santé
- 5 000 caractères maximum**

*Cette description permet aux internes de se renseigner sur les travaux qui leurs seront proposés au cours de leur stage (un ou plusieurs projets). Aussi, nous vous remercions par avance d'être aussi précis que possible quant aux différentes tâches qui leur seront confiées.*

Expérience souhaitable dans le domaine : minimale

Précisions :

Expériences souhaitables dans le domaine :

- Politique publique de santé, connaissance de l'administration centrale, des systèmes de santé
- Economie de la santé

**400 caractères maximum**

*Champ facultatif*